

# Qui ne dit mot, accepte

Ce message vous est présenté par les jeunes du projet La voix des jeunes.

ATTENDEZ À LA RÉCRÉATION, LES JEUNES!

L'INTIMIDATION NE DOIT PAS ÊTRE TOLÉRÉE.

SI TU ES VICTIME D'INTIMIDATION, PARLES-EN À TON PROFESSEUR.



K.S. 2006

Difficultés d'apprentissage.  
Problèmes de santé.  
Cicatrices émotionnelles.

L'impact de l'intimidation est important et peut être durable. Cependant, de nombreux adultes pensent encore que l'intimidation fait partie de la vie, et se contentent de dire aux jeunes de se réconcilier.

Lorsque les adultes ne font rien pour combattre l'intimidation, les enfants se sentent abandonnés et ont peur. Les jeunes s'épanouissent dans des familles, des écoles et des quartiers qui respectent leurs droits, sont favorables à leur intégration et les protègent, et où les adultes sont capables d'intervenir de manière efficace et constante.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'Étude sur la violence contre les enfants du Secrétariat général des Nations Unies au [www.unicef.ca/protectiond'enfant/etudesurlaviolence](http://www.unicef.ca/protectiond'enfant/etudesurlaviolence)

Pour obtenir des exemplaires gratuits de cette affiche, veuillez vous adresser au Centre national d'information sur la violence dans la famille au [www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn](http://www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn) ou au 1 800 267-1291

CONCEPTION GRAPHIQUE : KELLY SMITH, SYDNEY (NOUVELLE-ÉCOSSE)

